

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept novembre à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le mardi dix-neuf novembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : 8

Nicole FAURE, Serge ARLOT, Andrée BOCQUERAZ, Gilles GUINARD, Julien FIAT, Christophe RUET, Noël GARDEN, Béatrice FIAT

Absents excusés : Philippe GALL, Nathalie BOCQUERAZ

Procuration : Philippe GALL donne pouvoir à Gilles GUINARD

Nathalie BOCQUERAZ donne pouvoir à Andrée BOCQUERAZ

Votants : 10

Andrée BOCQUERAZ a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°2024-46 : PROJET D'ARRETE PREFECTORAL D'HABITATS NATURELS (APHN) SUR LE SITE DU TAILLEFER

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la DDT a présenté aux élus locaux le 03 octobre 2024, le cadre réglementaire dans lequel le site du Taillefer pourrait bénéficier d'une protection réglementaire par un arrêté préfectoral de protection d'habitats naturels (APHN) pour cadrer la fréquentation en vue de préserver ces milieux rares et fragiles.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 9 voix pour et 1 abstention décide :

D'ENGAGER la démarche d'instruction d'un projet d'APHN sur le site du Taillefer ;

D'AUTORISER Madame le Maire à accomplir toute démarche et à signer tous documents relatifs à ce projet.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

**Le Maire,
Nicole FAURE**

